

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES**SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES
(COMPTES ANNUELS)****BCI NAVIGATION**

Société anonyme au capital de 3 575 343,60 €.
Siège social : 3, rue du Velay, ZI Petite Montagne Sud, CE 1740, 91017 Evry Cedex.
423 859 099 R.C.S. Evry.

I. Documents comptables au 31 décembre 2010. — Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels que publiés, avec l'attestation des commissaires aux comptes, dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mai 2011 et disponibles sur le site internet de l'émetteur www.bcisa.com, ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie sur 2e convocation le 28 octobre 2011.

II. Décision d'affectation du résultat. — La décision d'affectation votée par l'assemblée générale du 28 octobre 2011 est la suivante :
« **Deuxième résolution.** — L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2010, s'élevant à 18 575 €, au compte « Report à nouveau (solde débiteur) ».
Après cette affectation, les comptes de capitaux propres s'établiront comme suit :

Capitaux propres	En Euros
Capital	3 575 343,60
Primes d'émission	23 941 139,47
Report à nouveau (solde débiteur)	-26 502 507,79
Total	1 013 975,28

L'assemblée prend acte qu'il lui est rappelé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédant celui clos le 31 décembre 2010.
Cette résolution est adoptée par 1 460 500 voix (abstention(s) : 0 ; vote(s) contre : 0). »

1106485